

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 JUILLET 2020

Présents : Bernadette Malbec, Camille Rebollo, Pauline Laval, Marie-France Bouchon, Angéline Andral, Lucien Salvan, Christophe Vergnes, Francis Leybros, Julien Boemo, Olivier Loeuillet.

Secrétaire de séance : Pauline ANDRAL

Secrétaire de Mairie : Jocelyne Pivaudran

Merci de votre présence et de votre implication dans l'action communale.

M. le Maire remercie Madame Cogne Trésorier principal à Souillac. Madame Cogne se présente ainsi que l'ensemble des élus.

Ordre du jour :

- 1- Vote des budgets
- 2- Augmentation du nombre d'heures d'un agent technique
- 3- Demande de dégrèvement sur facture assainissement
- 4- Diminution du loyer terrasse du restaurant Le Petit Relais

Questions diverses

Compte rendu réunion des écoles de Payrac

Concert ASCVO du 04 août

Cérémonie du 14 juillet

Animation des commissions

Madame Cogne propose d'expliquer aux élus les budgets de la commune afin de leur permettre de mieux les comprendre.

1) Vote des budgets

Logements sociaux :	En fonctionnement	51.353,63€
	En investissement	9.509,32€
	TOTAL BUDGET :	60.862,95€
Assainissement :	En fonctionnement	53.234,82€
	En investissement	19.659,72€
	TOTAL BUDGET :	72.894,54€
Budget principal :	En fonctionnement	169.816,15€
	En investissement	84.524,23€
	TOTAL BUDGET :	254.340,38€

Les budgets sont votés en équilibre dépenses, recettes et approuvés à l'unanimité.

2) Augmentation du nombre d'heures d'un agent technique :

Suite à la demande de disponibilité d'un agent technique pour la totalité de ses 8 heures par semaine, M. le Maire propose d'augmenter Mme Delphine PAINOT de 4 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre 2020.

3) Demande de dégrèvement sur facture assainissement :

Suite à la demande de la SAUR concernant une demande de dégrèvement de la collectivité pour une fuite d'eau chez M. Michel THOMAS. Monsieur le Maire après avoir resitué le contexte sollicite les membres du Conseil municipal. La fuite a eu lieu en 2018 et avant le compteur. Une participation a été accordée par le syndicat de l'eau.

Le Conseil municipal après discussion décide à l'unanimité :

- de refuser cette demande,
- autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

5- diminution du loyer terrasse du restaurant Le Petit Relais

M. le Maire demande à M. Olivier LOEUILLET de quitter la salle afin que les élus puissent discuter et voter en sérénité.

Suite à la crise profonde que viennent de subir les entreprises et les artisans, M. le Maire propose de soutenir le restaurant Le Petit Relais.

Le Conseil municipal après discussion décide à l'unanimité :

d'accorder une remise exceptionnelle de 100% pour la location de la terrasse du restaurant Le Petit Relais pour l'année 2020.

Questions diverses

Compte rendu réunion des écoles de Payrac:

Suite à la réunion des écoles, M. le Maire et le 3^{ème} adjoint Pauline LAVAL confirme le coût des écoles qui s'explique par un nombre important d'élèves, 6 élèves en maternelle et 10 en primaire. La réunion s'est tenue dans un bon état d'esprit. Une nouvelle convention est en cours et de nouvelles clauses seront prévues.

Le Concert ASCVO du 04 août est annulé.

La cérémonie du 14 juillet aura lieu à 10h30.

Animation des commissions

La commission du site internet va se réunir.

Madame Marie-France PINCON a rassemblé des documents concernant les maisons à vendre ou à louer pour renseigner de nouveaux habitants.

La réunion de la commission des devis se réunira le mardi 7 juillet à 18h30.

M. Lucien SALVAN indique que la rivière creuse sous la route au moulin de Cougnaguet.

Fin de la séance à 22h00

Le Maire de Calès

J.F. Poncelet

